

Compte rendu de la commission école du 27 janvier 2018

Présents : Anne-Marie Gourdon, Nadège Fournier, Antoinette Mercier, Audrey Brouard, Emmanuel Buc et Serge Charlemagne.

A l'ordre du jour : les rythmes scolaires.

Depuis 2017 et l'élection du nouveau président, des dérogations justifiées peuvent être acceptées au sein de l'académie pour repasser à la semaine des 4 jours. Le sujet est donc revenu à l'ordre du jour, certains parents et enseignants se plaignent de l'état de fatigue des enfants depuis cette réforme. Les parents d'élève ont effectué un sondage sur plus de 100 parents d'élèves au sein de l'école maternelle et de l'école primaire, avec comme question :

- Souhaitez-vous repasser à la semaine des 4 jours
* 62% oui à l'école maternelle, 68% oui à l'école primaire
- Etes-vous susceptibles de laisser vos enfants à la garderie
 - o Jamais : maternelle 11 primaire 15
 - o Toujours : maternelle 10 primaire 9
 - o Souvent : maternelle 7 primaire 10
 - o Occasionnellement : maternelle 14 primaire 17

- la décision de poursuivre ou non la semaine des 4 jours ½ pour l'année scolaire 2018-2019 doit être rendue fin mars au rectorat.

- AM Gourdon rappelle son expérience personnelle, plutôt défavorable à la semaine des 4 jours

- A Mercier expose le bulletin municipal n°25 de Vic-le-Comte : la municipalité a organisé une conférence avec Mme Claire Leconte, Professeur Emérite de Psychologie de l'Éducation, chercheuse en chronobiologie spécialiste des rythmes de l'enfant et de l'adolescent. Dans cet article, Mme Leconte expose plusieurs arguments en faveur de la semaine à 4 jours ½, ainsi que des solutions pour aider parents et enseignants à mieux gérer ces rythmes scolaires.

- AM Gourdon et S Charlemagne proposent de faire venir Mme Leconte pour nous faire un exposé en invitant la population dans une démarche interactive.

- l'ensemble des membres revient sur la nécessité de revoir cependant la cadence des rythmes scolaires : fréquence dans la semaine, horaire (soir après l'école ou entre midi et 14h) et organisation.

- on propose également la possibilité de faire commencer la garderie en même temps que les TAP, avec inscription préalable aux TAP pour éviter de surcharger les animatrices et d'avoir l'intérêt des enfants les plus motivés.

-A Brouard nous expose l'organisation des TAP à Ceyrat : les familles disposent d'un planning des TAP avec les différents ateliers, auxquels les enfants doivent préalablement s'inscrire.

- S Charlemagne propose de rencontrer des animateurs du foyer des jeunes de Romagnat pour savoir si certains d'entre eux pourraient intervenir lors des TAP.

L'ensemble des membres de la commission propose donc de continuer sur la semaine des 4 jours ½ et d'informer familles et enseignants via l'intervention de Mme Leconte.

La séance s'achève sur ces propositions.